

Approvisionnement responsable

Droit de la personne au travail, éthique, santé & sécurité, environnement, et approvisionnement responsable de minéraux

Les produits et services achetés annuellement par Bell sont soit utilisés à l'interne dans le cadre de nos opérations ou encore pour permettre la livraison d'équipements et de services à nos clients. Ils sont largement concentrés dans les domaines suivants : infrastructure réseau sur fil et sans fil, technologies de l'information, appareils sans fil et produits résidentiels destinés aux consommateurs, produits et services de télécommunications d'affaires, contenu média et services aux télécommunicateurs.

Les fournisseurs qui font affaire avec Bell sont tenus de respecter des normes très rigoureuses puisque tout achat de biens et de services peut avoir des répercussions économiques, sociales et environnementales qui peuvent affecter l'image de Bell et notre capacité à fournir des services de qualité, dans l'éventualité où ces risques ne sont pas sérieusement pris en compte. Nous recherchons des produits et services de qualité à travers des relations contractuelles équitables et éthiques, avec des fournisseurs qui agissent de façon responsable, témoignent d'un engagement ferme envers le développement durable, et font preuve d'intégrité sur le marché.


Bell tient également compte de divers critères durables relatifs à ses produits et ses services, depuis la consommation d'énergie, la recyclabilité, la valeur du contenu et les certifications environnementales jusqu'aux attributs relatifs aux droits de la personne et du travail, à la santé et à la sécurité, et aux principes éthiques.

Au cours du processus de sélection, le fournisseur est invité à remplir un questionnaire sur la responsabilité d'entreprise, qui contient des questions approfondies sur leurs pratiques environnementales, de santé & sécurité, d'éthique et de droit de la personne au travail. Les résultats de ces évaluations permettent à Bell de sélectionner les fournisseurs responsables. Quelquefois, Bell procède à des audits de certains fournisseurs afin de valider la validité des réponses. Les fournisseurs de services environnementaux, quant à eux, doivent passer à travers un processus d'évaluation des risques environnementaux où Bell conduira des audits environnementaux sur les opérations au cours du processus de sélection.

De plus, tous les nouveaux contrats de Bell obligent les fournisseurs à se conformer au Code de conduite des fournisseurs de Bell, qui établit clairement que le fournisseur doit prendre des mesures raisonnables pour respecter le code dans ses propres activités et ses propres chaînes d'approvisionnement. Le Code de conduite des fournisseurs de Bell divulgue les normes qui permettent de s'assurer que les conditions de travail sont sécuritaires, que les employés sont traités avec respect et dignité, et que les processus de conception et de fabrication sont responsables d'un point de vue environnemental et éthique.

Bell a à cœur de s'approvisionner de manière responsable et considère que toutes les activités liées à sa chaîne d'approvisionnement qui alimentent les conflits et entraînent des violations des droits de l'homme sont inacceptables.

Bell cherche sans cesse à créer de la valeur ajoutée en collaborant avec d'autres entreprises de l'industrie des TIC. Par exemple, Bell est un membre actif du [Global eSustainability Initiative](#) (GeSI) depuis 2002. Les membres



de GeSI collaborent à la création d'outils, tel que notre Code de conduite des fournisseurs et notre questionnaire de responsabilité d'entreprise, tout cela dans le but de promouvoir des pratiques rigoureuses et unifiées à travers la chaîne d'approvisionnement. En alliant ses forces de la sorte, l'industrie des TIC peut ainsi combattre les pratiques indésirables telles que le travail des enfants, qui est interdit par le Code de conduite des fournisseurs de Bell. Un représentant des membres de GeSI peut à l'occasion conduire des audits-terrain ou organiser des activités de sensibilisation ou des sessions de formation des fournisseurs. En agissant pour le compte des membres GeSI, cette démarche qui n'aurait peut-être pas lieu sans ce groupe, prend tout son sens.

Une telle collaboration est d'autant plus importante puisqu'elle permet la réduction des émissions des gaz à effet de serre qui seraient autrement émis dans le cadre de voyage pour les audits et étant donné que chaque entreprise peut tirer parti de son influence spécifique sur un sujet donné et dans une zone donnée.